

Mise à jour : 19/05/22

FICHE FORMATION Sport et maladies Chroniques - Yonne

Pré-requis : Carte professionnelle, PSC1

Modalités et délai d'accès à la formation : Dossier inscription, Attestation RC, Bilan initial

Public visé : Educateur sportif professionnel, Enseignant APA, Masseur kinésithérapeute

Participants : de 8 à 12 participants maximum

Durée de la formation : 43.00 heures

Tarifs (en €) : 1075.00€

En l'absence de prise en charge financière par votre OPCO, le CROS BFC, sous conditions (justificatif refus), participe à l'aide à la formation par une prise en charge de 10€ par heures de formation.

Rythme : Séquencé

Format : Mixte

Spécialité de formation : 411 - Pratiques sportives (y compris : arts martiaux)

Modalités d'évaluation : Évaluation écrite, Questionnaire à chaud, Animation de séance (mise en situation pour public spécifique) , Mise en situation pratique (cas concret)

Votre contact : Jérôme PRONOT - jeromepronot@franceolympique.com - 07 48 77 19 09

OBJECTIFS DE LA FORMATION & COMPÉTENCES VISÉES

Etre capable d'encadrer la pratique d'activités physiques et sportives de patient présentant des limitations fonctionnelles dans le cadre d'une prescription médicale.

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer un programme d'activité physique
- Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Cette action de sensibilisation de 43 heures comprend :

- Module 1 : théorie et pratique 30h
- Classe Virtuelle : 2h
- Mise en situation professionnelle : 4h (observation et animation)
- Module 2 : retour d'expérience et évaluation 7h

Délivrance d'une attestation de réussite de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES / TECHNIQUES / D'ENCADREMENT MOBILISÉES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brise glace
Méthode interrogative
Jeux de rôle
Etude de cas
Méthode active ou de découverte

PROGRAMME DE LA FORMATION

<p>FMC - Théorie</p>	<p>1 - Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réglementation en vigueur (Loi Droits des usagers et des malades de 2002 ; instruction du 24 décembre 2012 ; LMSS du 26 janvier 2016, son décret d'application du 30 décembre 2016 et l'instruction du 3 mars 2017). - Connaître l'environnement (ARS, plans nationaux, PRSSBE, réseaux). - Connaître l'environnement du patient (Parcours éducatif en santé). - Connaître les principes du sport-santé (Aller vers l'autonomie dans sa pratique, auto-soin, développement des compétences psycho sociales et d'adaptation). - Connaître les recommandations internationales relatives à l'AP pour la santé (OMS 2010, qualité de vie et la sédentarité). - Être en mesure d'appréhender les différentes préventions (primaire, secondaire et tertiaire), et ainsi de situer son intervention. - Connaître les publics inactifs atteints de maladies chroniques, dont ceux en ALD. - Savoir utiliser des tests d'évaluations de la condition physique validés scientifiquement (équilibre, force, cardiorespiratoire, test de souplesse), des questionnaires de qualité de vie. - Savoir évaluer le niveau d'AP habituel. - Savoir évaluer la motivation de la personne. <p>2 -Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des gestes de premier secours. - Prendre en compte l'environnement pour établir un plan de secours. <p>3 - Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte les inaptitudes partielles définies par le médecin et liées aux capacités (physiques, mentales et cognitives), aux risques et complications des maladies chroniques et des maladies rares (obésité, syndrome métabolique, diabète, cancers, pathologies cardio-vasculaires, respiratoires et de l'appareil neuro-locomoteur) et au vieillissement. - Être capable d'évaluer le rapport bénéfique/risque de la pratique et d'aider l'utilisateur à le maîtriser. - Connaître les risques et complications les plus fréquentes de chaque 	<p>30h00</p>
----------------------	---	--------------

	pathologie chronique (connaître le règlement médical quand il existe).	
SMC-CV		02h00
Mise en situation professionnelle		04h00
Module 2 : retour d'expérience et évaluation		07h00